



ORGANISATION SÉJOURS DE VACANCES HIVER 2024

DÉTAIL DE L'OFFRE

LOT N°

« *Carnaval de Venise* »

12-17 ans



Sommaire

P3-P4 Hébergement

P5 Repas

P6 Activités

P7 Démarche environnementale

P8 Encadrement

P9 Gestion sanitaire

P10 Transport

P11 Communication

Durées et dates du séjour

8 jours

Du 17 au 24 février & Du 24 février au 2 mars

Venise en fête, dans les préparatifs de son carnaval : une aventure sans pareil qui tentera sans nul doute les jeunes avides de féerie et de rêves !

A l'aide de machines à coudre, de tissus, et de maquillage, ils deviendront, l'espace d'une journée, l'un de ces personnages imaginaires qui sillonnent les magnifiques ruelles de Venise .. !

Et ils découvriront, l'espace d'une journée, la magie envoûtante de ce carnaval ou l'on se promène déguisé offert au regard de certains et fasciné par les costumes d'autres.

Mais Venise n'est pas simplement un carnaval mais un ensemble de lieux magiques où il fait bon se perdre. De la piazza San Marco au Rialto, en passant par les îles de la lagune (Torcello, Burano et Murano), ils visiteront Venise sous toutes ses coutures !



INFO COVID :

Grace à la mise en place d'un protocole sanitaire selon les prescriptions de notre ministère de tutelle, nous avons été en mesure de faire partir tous nos séjours en France et à l'étranger, à l'été 2023, et ceci dans des conditions de sécurité sanitaire optimale. Il en sera bien évidemment de même pour nos séjours 2024 si le virus est toujours présent.



Hôtel alla Rotonda
30017 Lido Di Jesolo
Venezia

Le lieux

Nos groupes sont accueillis à l'hôtel Alla Rotonda Lido di Jesolo. Nous continuons à privilégier cet hôtel pour :

L'accueil familial qui est réservé aux groupes d'EVA. Davantage une pension de famille qu'un hôtel, Paolo et sa famille font de l'hôtel un lieu convivial où chacun peut s'installer à son aise. Les jeunes peuvent fréquenter le bar sans toutefois consommer et une salle d'activité est mise à notre disposition. Nous sommes les seuls occupants des lieux ce qui permet à nos groupes de s'approprier l'hôtel dans sa totalité.

Nous pouvons choisir nos heures de repas et que les régimes alimentaires particuliers sont aussi pris en compte.

Alla Rotonda se situe dans un quartier calme, au bord de la mer adriatique, ce qui permet les promenades et jeux sur la plage ; une certaine liberté pour les jeunes après les journées bruyantes et animées passées au centre de Venise.

L'hébergement

L'hébergement est de très bonne qualité et nous disposons d'espace pour évoluer en groupe dans l'hôtel. Les chambres de 2 ou 3 lits comprennent toutes une salle de bain avec douche, WC et balcon.





Repas

Les repas sont élaborés dans un souci de qualité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. La préparation est assurée par nos prestataires, pour les repas du matin et du soir, et par nos équipes d'animation ainsi que le groupe de jeunes pour les repas du midi et du goûter. Ceux-ci veillent à l'équilibre, à la qualité et à la variété alimentaire.

Les colonies de vacances, c'est l'occasion idéale de sensibiliser les plus jeunes à un mode d'alimentation plus respectueux de l'environnement, plus durable, nous privilégions les produits frais, locaux.

Aussi, nous proposons autant que possible des produits bio pendant le séjour

Dans une démarche éducative et pédagogique sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, les animateurs partagent les repas avec les enfants. Un joli moment de convivialité et de complicité même si, bien sûr, cela ne les dispense pas de veiller à ce que les enfants s'alimentent correctement.

Aucun enfant ne sera forcé à terminer son assiette, mais chacun sera encouragé à goûter tous les plats.

Il sera fourni quatre repas par jour : petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner. Les enfants prennent leurs repas à l'intérieur ou dehors selon le temps et sont servis à table.

Nous proposons un repas de substitution aux enfants souffrant d'allergies d'intolérances ou ne mangeant pas de porc. Pour ce faire, il suffit simplement de nous l'indiquer via la fiche sanitaire lors de l'inscription. Nous avons l'habitude de faire face à différents cas d'intolérances et allergies alimentaires.

L'allergie ou la spécificité alimentaire ne doit jamais constituer un frein à l'inscription à une colonie de vacances, la plupart des choses sont envisageables. Il convient juste de l'anticiper en nous informant.

En revanche aucun autre régime particulier, quelle qu'en soit l'origine (Carême, Ramadan, aliments cachet ou halal etc ...) ne peut être pris en compte.



| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|--|--|--|--|--|--|--|
| D É J E U N E R S | | | | | | |
| Salade verte Croque burger (steak sauce tomate et gruyère au four) Pomme de terre Fromage gateau | Salade composées Poulet rôti Jardinière de légumes Fromage Crème dessert | Concombre à la crème Haricots verts Cordon bleu de dinde Fromage Gaufres chantilly | feuillette Steak haché Petits pois carottes Fromage Tarte abricot maison | Salade d'endives Poisson à la bordelaise Courgettes Fromage Yaourt | Salade verte Escalope à la crème champignon Riz Fromage Fruit frais | Salade de lentilles Cuisse de poulet ratatouille Fromage Tarte au pommes |
| D I N E R S | | | | | | |
| Betterave vinaigrette Farfadelle au beurre jambon Fromage Eclair au chocolat | Assortiment de Crudités Coucous Fromage Fruits frais | soupe Hachis parmentier maison Fromage Mousse au chocolat | Carottes Râpées Salade composé Croque monsieur Fromage Compote de pommes | Buffet de crudités Pizza maison Taboulé Fromage Gâteau chocolat maison | Feuilleté fromage Tomates à la provençale Boulette de soja Fromage Iles flottantes | Œufs mimosa Lasagne de bœuf Fromage Salade de fruits |

pique-nique type: taboulé, poulet froid, chips, fromage et compotes individuelles
 le fromage est servi sur plateau : brie, camembert, emmental, roquefort ou bleu.
 les goûters changent tous les jours et sont servis avec des fruits à volonté comme pour le petit-déjeuner

Nos objectifs et principes éducatifs

Apprendre, découvrir, rencontrer et échanger ailleurs, ensemble et autrement

- La construction de l'enfant, où la vie collective en centre de vacances joue un rôle important dans cette phase.
- Le vivre-ensemble: tolérance, respect et écoute, notion de citoyenneté et de laïcité.
- La sensibilisation des enfants au respect de l'environnement.
- Laisser la place à l'imaginaire.
- Leur apprendre à jouer ensemble, en acceptant la défaite .

Activités

« L'important est de participer » disait le baron Pierre de Coubertin.

C'est bien de cela qu'il s'agit ici. Non content de découvrir l'un des plus beaux carnivals au monde, avec la splendeur des costumes et la magie de Venise, les jeunes arriveront avec des machines à coudre, du tissu, du maquillage, des masques pour à leur tour devenir l'un des protagonistes de cette merveilleuse fête !!!

Participer donc, mais aussi découvrir Venise, sa lagune et ses îles (Burano, Murano et Torcello) avec son histoire et sa culture.

Le carnaval de Venise qui a lieu du 3 au 13 février 2024, nous y participeront, donc en marge.

Visite guidée en français du Palais des Doges, et découverte de la ville : la basilique et la place Saint Marc, le Rialto, et les nombreux quartiers typiques.

Promenade en gondole.

Les îles de la lagune : Murano et une soufflerie de verre, Burano, ses maisons de pêcheurs colorées, ses dentelles, son linge aux fenêtres et son atmosphère méditerranéenne unique, Torcello et ses grands espaces verts.

Soirées et veillées, promenades et jeux sur la plage.



Organisation d'une journée type

Un réveil et petit déjeuner échelonné sont privilégiés par nos équipes, afin que chacun se réveille et se prépare à son rythme. Lorsque les derniers déjeunent, les autres se préparent, rangent leur chambre ou jouent tranquillement.

Rythme de vie enfant

| | | | | | | | | |
|----------------|-----------|-------|-------------|---------------------|---------------------------|-------|---------|---------|
| Petit déjeuner | Activités | Repas | Temps calme | Activités et goûter | Temps personnel et douche | repas | veillée | coucher |
|----------------|-----------|-------|-------------|---------------------|---------------------------|-------|---------|---------|

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, ils sont variables en fonction de la fatigue des enfants, de la météo.

Lors de la journée dédiée aux projets d'enfants, il est possible de faire une « grasse matinée » et le rythme est moins soutenu.

Nos équipes ont à cœur de proposer des jeux de toutes sortes (d'expression, de coopération, activités de pleine nature...) qu'ils adaptent aux rythmes et aux besoins des enfants.

Actions menées en faveur du Développement durable

Dans sa démarche de gestion environnementale l'association Evasion Vacances Aventure acte vers une réflexion sur les impacts qu'entraînent ses activités sur ses relations avec les salariés, les clients, ses partenaires et l'environnement de manière globale (changement climatique, eau, énergie, biodiversité, pollutions, etc.).

En définitive, le but est de trouver un juste équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du centre d'accueil.

Dans ce cadre, un centre de vacances proposant des offres axées sur des séjours balnéaires, ou encore des séjours thématiques "karting" peut tout à fait établir une démarche développement durable au même titre qu'une colonie de vacances spécialiste des séjours nature.

En accord avec l'UNAT notre démarche de développement durable reposant sur 8 critères :

1 S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion environnementale de son activité

Exemple : réduction de sa consommation d'énergie, d'eau, de déchets, etc.

2. Promouvoir une politique de ressources humaines responsable ;

Exemple : en favorisant l'amélioration des conditions de travail, et l'amélioration de la professionnalisation des salariés permanents ou saisonniers;

3. Élaboration d'animations ludiques favorisant la sensibilisation des enfants à l'environnement;

Exemple : jeux de pistes éducatifs sur l'environnement sous forme d'une chasse au trésor

4. Mobiliser des partenaires (fournisseurs, élus locaux, etc.) engagés sur le développement durable;

Exemple : Mise en place d'une charte interne, fournisseurs labélisés, lettres d'information destinées aux élus locaux sur les engagements pris par la structure, etc.

5. Renforcer la collaboration entre les acteurs locaux, en favorisant en particulier la main d'œuvre locale et le circuit court;

Exemple : partenariat avec les écoles locales pour les stagiaires et le recrutement des employés.

6. Favoriser la mise en place d'une politique d'achats responsables encourageant une consommation responsable

Exemple : produits biologiques et issus de producteurs locaux

7. Intégrer les préconisations environnementales dans les travaux de rénovation des centres de vacances

Exemple : favoriser l'éco-construction et l'isolation thermique de haute qualité

8. Favoriser une gouvernance durable en impliquant le plus possible les parties prenantes de nos structure dans la prise de décision



Une équipe par séjour composé de 24 enfants:

- 1 directeur diplômé du BAFD
- 1 animateur diplômé BAFA pour 8 enfants (dont 1 assistant sanitaire titulaire du PSC1)

Toutes les activités spécialisées sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat et titulaire d'une carte professionnelle et les animateurs d'EVA sont toujours présents avec les enfants pendant l'activité.

Sur chaque séjour 1 animateur titulaire du PSC1 sera en charge du suivi sanitaire du séjour , aussi lorsque cela est nécessaire un animateur titulaire du BSB (brevet du surveillant de baignade) sera présent.

Tout le personnel est diplômé en accord avec la législation de la SDJES (ex DDCSPP).

Nos équipes sont avant tout présentes pour assurer la sécurité physique et affective des enfants, pour susciter en eux l'envie de découvrir de nouvelles disciplines, un nouvel environnement et d'expérimenter la vie en collectivité.

LES DIRECTEURS (trices) :

Tous nos directeurs sont diplômés et expérimentés. La plupart d'entre eux travaillent avec EVA depuis plusieurs années.

L'embauche des nouveaux directeur se fait à la suite d'un entretien d'embauche. Celui-ci est conduit par 2 permanents de l'association

Un temps de préparation correspondant à au moins 15 % de la durée effective des séjours est rétribué aux directeurs afin de leur permettre d'effectuer les différentes démarches inhérentes à la bonne préparation de leur séjour : repérages, réunion avec tous les directeurs, réunion d'équipe, rédaction du projet pédagogique...

Tout cela est fait en collaboration avec le coordinateur d'EVA



LES ANIMATEURS (trices) :

Les animateurs sont recrutés très en amont du séjour par les directeurs en collaboration avec les permanents d'EVA, selon les critères déterminés par la SDJES (ex DDCSPP) et par le conseil d'administration.

La plupart d'entre eux travaillent avec EVA depuis plusieurs années.

Les conditions minimum de recrutement sont :

- 50 % de brevetés BAFA
- 30 % de stagiaire BAFA
- 20 % non diplômé
- 22 ans minimum pour les animateurs encadrant les camps d'adolescents

Tous les animateurs signent leur contrat en présence d'un permanent, qui leur présente le projet éducatif, le règlement intérieur et reprécisent avec l'ensemble de l'équipe nos exigences quant au bon déroulement des séjours.

Le taux d'encadrement moyen des séjours d'EVA est d'un animateur pour 8 enfants. Il ne peut en aucun cas être inférieur à

- 1 pour 5, directeur non compris pour les enfants de 6 ans et moins
- 1 pour 8, directeur non compris pour les enfants de 6 à 12 ans.
- 1 pour 12, directeur non compris pour les enfants de 12 à 17 ans.

Avant le séjour

Dès réception de la fiche sanitaire dûment remplie par les parents, les responsables de séjour en prennent connaissance, y relèvent et répertorient toutes les informations d'ordre médical et en informent leur Assistant sanitaire qui prendra en charge les soins des enfants.

Pendant le séjour

Les soins ponctuels sont assurés par l'Assistant Sanitaire, sous la supervision du directeur. Il a pour fonction de suivre la prise des traitements médicaux et de soigner les petits bobos. En aucun cas il n'est habilité à s'improviser infirmier ou médecin.

Si un enfant présente des symptômes de maladie ou en cas de doute sur son état de santé, il sera conduit systématiquement chez le médecin ou à l'hôpital par l'assistant sanitaire ou le responsable du séjour.

Après cette visite, le directeur se charge de prendre contact avec les parents directement ou avec la collectivité afin de les avertir de ce qui a été acté par le médecin. L'assistant sanitaire se charge ensuite au quotidien du suivi de la prescription du médicale.

Chaque soin et observations d'ordre sanitaire sont consignés dans le registre d'infirmier. Celui-ci est contrôlé et signé quotidiennement par le directeur du séjour.

Si l'état de santé d'un enfant nécessite un rapatriement sanitaire, l'organisation et la prise en charge sont mis en œuvre avec notre assurance rapatriement (Inter Mutuelle Assistance)

Après le séjour

Au retour du séjour, une photocopie de l'ordonnance sera remise avec les médicaments dans la valise pour une suite éventuelle des traitements par la famille.

Les frais médicaux et médicaments ont été avancés par le directeur (sauf cas de CMU ou autre sur présentation d'un justificatif). L'association facturera ensuite à la collectivité ou à la famille les frais médicaux remboursables (avec tous les justificatifs nécessaires).



Le prix proposé comprend la prestation de transport suivante :

- Nous assurons des convoys au départ de nombreuses villes de province (voir notre site internet)
- Le voyage aller-retour en avion
- Le transfert aller-retour en car Transport en commun entre l'aéroport et l'hôtel à Venise

Les animateurs et animatrices sont présents auprès des enfants tout au long du trajet, leur offrant un accueil de qualité, leur proposant des jeux calmes ou de la lecture. Ils sont là pour répondre à toutes les questions que les enfants se posent, pour leur décrire le séjour et le centre, pour veiller à ce que tout se passe bien. Ils gèrent les allers-retours aux toilettes, les maux de transport, l'organisation du pique-nique et font participer les jeunes afin que le voyage même soit un prélude agréable au séjour.

Le taux d'encadrement lors des transport est en accord avec la législation de la SDJES (ex DDCSPP).

les convocations de voyage précisant les dates, l'horaire et le lieu de départ, seront envoyées au cours du mois précédent le début du séjour.

Sur simple demande les noms et les numéros de téléphone des personnes qui accompagneront les enfants pourront être donnés quelques jours avant le départ

Des animateurs portant une casquette rouge « EVA » accueilleront et prendront en charge les enfants jusqu'au lieu du séjour, durant le séjour et lors du trajet retour

C'est l'occasion pour les responsables de faire connaissance avec les encadrants

À l'aller, selon l'horaire et le lieu de départ un repas pourra être demandé .

Au retour, nous nous chargerons du repas .

Tous nos centres de vacances en France ont été implantés de manière à maximiser les activités sur place ou directement accessibles à pied

Si un déplacement plus long est indispensable, nous nous appuyons sur le professionnalisme de spécialistes du transport.

Le directeur dispose d'une voiture en cas de besoin sur le centre.



Un permanent de l'association EVA prend en charge le suivi d'un séjour, il est l'interlocuteur privilégié de nos partenaires de la préparation jusqu'au bilan du séjour.

Une réunion est animée par l'association pour la présentation des séjours. Les parents, les jeunes et les responsables y sont cordialement invités.

Des vidéos de présentation seront aussi disponibles sur YouTube, elles reprennent les différents aspects des colonies de vacances (transport, gestion sanitaire, préparation ...)

Le directeur fait ensuite parvenir à chaque famille un courrier qui lui permet de présenter de son équipe, le déroulement du séjour et de rappeler quelques informations et consignes importantes.

Pendant le séjour, plusieurs moyens de communication sont possibles:

- Les échanges de courrier entre les enfants à leur famille sont privilégiés par rapport aux moyens entraînant une immédiate communication. Nos équipes invitent les enfants à écrire au minimum une fois par semaine à leur famille.
- Notre directeur ou directrice mettra à disposition son téléphone portable dans la limite du raisonnable pour permettre aux enfants d'appeler leurs parents (souvent aux heures du temps calme) ceci ne sera mis en place qu'à la demande des enfants et non à celle des parents.

Pour la tranche d'âge 12-17 ans les téléphones portables sont tolérés sur les centres d'EVA. Mais leurs utilisations par les jeunes sont gérées et réglementées par l'équipe d'animation afin de ne pas perturber la vie collective et ne pas interférer sur le bon déroulement du séjour. (utilisation hors des temps collectif, repas, activités, transport etc..)

Pour les parents : Le numéro de téléphone fixe de l'association ouvert 5 jours sur 7 de 9h à 17h

- Un blog sera mis en place pendant le séjour pour donner des nouvelles du groupe (texte + photos)
 - Pour les collectivités le numéro de portable direct du permanent de l'association disponible 7j/7 et 24h/24h
- En cas de soucis particulier avec un jeune, le directeur ou la directrice du séjour se mettent en contact directement avec la famille ou avec les partenaires.

D'autre part, le coordinateur du séjour d'EVA est joignable par téléphone avant, pendant et après le séjour en cas de besoin.

Après le séjour, les permanents de l'association se rendent disponibles pour un bilan de séjour auprès des partenaires.

